

14 *Il Bourriot P. & P. Villenon.*

L'an mil huit cent trente trois le Seize septembre heure de cinq du matin devant monsieur Motot Nicolaz maire et officier de l'état civil de la commune de Bonnecourt, canton de Neuilly l'évêque département de la haute Marne, sous la signature Didier Dechancet, propriétaire de cinquante ans, père du matin Thomas aussi propriétaire age de quarante cinq ans, tous deux fils et beau fils du défunt lequel monsieur déclare, que ce vendredi quatre heures du soir est décédé Didier Dechancet l'avo pernagi de soixante et quinze ans fils du défunt Nicolaz Dechancet, et Decarie Motot son père et mère décédé dans sa maison de a Bonnecourt ainsi que nous nous en sommes assuré, et le déclarant ait signé avec nous le présent acte après que lecture l'eût exactement faité *Fille Marie D. Dechancet* *Attwells*

15 L'an mil huit cent trente trois le quatorze novembre heure de cinq du matin devant monsieur Motot Nicolaz maire et officier de l'état civil de la commune de Bonnecourt, canton de Neuilly l'évêque département de la haute Marne, sous la signature Thomas Dechancet